

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 septembre 2019
CO 101 DE

Page 1/2

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Mathieu GERARD, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 67
Votants : 82

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER (Vice-Président) à Jean-François CETRE (Vice-Président), Rémy VIENNET à René BERNARD, Philippe BRUNIAUX à René MOLIN, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, André PROST à Robert MOUGET, Roland BERTHELIER à Colette GIRARD, Denis BRENIER à Alain CHOULOT, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Pascal DROGREY à Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Marie-Madeleine SOUDAGNE à Danièle CARDON, Yann PINGUAND à Christian PROST, soit 15 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Paul BUCHET à Antoine MARCELIN, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Charles VALLET, Anne CHARLET, Jacques GUILLOT, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Jacqueline COTTAREL, Laurent MENETRIER.

Étaient absents : Anne DE ZAN, Gérard BOUDIER, Alain MURCIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Daniel BERTOCCHI, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques FAIVRE.

Convocation faite le : 10 septembre 2019

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres.

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres est régie par l'article 22 du Code des Marchés Publics. Compte tenu de la strate démographique de la commune membre la plus peuplée, sa composition est la suivante : le Président de la Communauté de Communes ou son représentant et 5 membres du Conseil Communautaire élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

VU la délibération CO 033 DE du 7 mars 2017 portant composition de la Commission d'Appel d'Offres ;

VU la démission de Madame Claudine ROUEFF, Déléguée de la commune de Salins les Bains, et membre titulaire de la CAO ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 19 Septembre 2019

CO 101 DE (SUITE)

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres.

1 / DESIGNNE Monsieur Bernard BRUNEL, délégué de la commune de la Chapelle sur Furieuse pour procéder à son remplacement.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

